

## Séance ordinaire du Mardi 15 Septembre 2015

Convocation : en date du 08/09/2015 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : Ms MAGNIER Christian - DEMAREST Johan - PARIS Didier – BLONDEL Frédéric - CORNU Julien - MOREL Didier.

Mmes CLIPET Catherine - MELLIER-FOURNIER Isabelle - FLICOT Isabelle.

**Absent excusé** : Mr DEMONCHAUX David a donné procuration à Mr MAGNIER Christian.  
Mr GRINCOURT Adrien a donné procuration à Mr MOREL Didier.

Mme MELLIER-FOURNIER a été nommée secrétaire de séance.

Le Mardi 15 Septembre 2015 à 20 Heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur MAGNIER Christian, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Lecture est faite du compte rendu de la dernière séance qui n'appelle aucune observation particulière.

➤ **Décision modificative du budget** :

Monsieur le Maire propose de prendre une décision modificative du budget car il reste encore des emprunts à payer pour les travaux de l'Eglise. 16 174.02 € doivent être mis sur le compte 1641.

Le conseil accepte à l'unanimité cette modification.

➤ **Délibération d'indemnité de Conseil du percepteur** :

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de délibérer pour régler les indemnités du percepteur qui s'élèvent à 284.20 €. Après en avoir délibéré, les membres du conseil acceptent.

➤ **Présentation des rapports du CPIE, des villages fleuris et du CAUE 80 par Mme CLIPET** :

Mme CLIPET donne lecture des 3 rapports et évoque ensuite les points qu'elle aimerait mettre en place avant la fin de l'année :

- Création de 2 emplacements pour les déchets de tonte : un au bout du terrain de football sur la place et le second sur Rogeant.  
Les membres donnent leur accord.
- Fleurir les panneaux de chaque entrée du village avec des plantes vivaces et des arbustes.  
Les membres donnent leur accord.
- Paillage des arbres : Mme CLIPET souhaiterait éventuellement mettre des plantes vivaces aux pieds des arbres. Il est évoqué aussi de mettre des granulés de lins, une bâche verte ou encore de faire des essais avec les déchets de tonte.  
Les membres du conseil souhaitent réfléchir.
- Fabrication de 5 bancs publics : 2 sur Toeufles, 2 sur Rogeant et 1 sur Chaussoy. Mme CLIPET s'est renseignée auprès de Mr DUFOSSE qui est d'accord pour faire les coupes. Les membres du conseil lui demande de chiffrer le coût avant de prendre une décision.
- Plantation de haies fleuries :  
Mme CLIPET souhaite planter des haies fleuries sur les trottoirs enherbés en haut de Rogeant et sur la placette de Chaussoy. Mme MELLIER pense que cela va faire beaucoup de travail pour Mr

CALAIS. Les membres du conseil décident de faire cela plutôt l'année prochaine.

- Aménagement de la place de Chaussoy :

Mme CLIPET souhaite aménager la place. Mr MAGNIER lui demande ce qu'elle compte faire du bouilleur de cru. Elle lui propose de le déplacer à Rogeant. Selon elle, il n'est pas possible d'aménager la place sans changer l'emplacement du bouilleur de cru.

Mr MOREL pense qu'il y a encore des travaux à faire dans la rue Boutroy et qu'il y'aura donc certainement des modifications à faire.

Les membres du conseil décident de réfléchir.

Mme CLIPET souhaite installer une plante grimpante sur le container du tri sélectif.

Les membres sont d'accord.

- Fabrication d'un hôtel à insectes :

Mme CLIPET souhaite voir avec Mme BRIET afin de fabriquer un hôtel à insectes avec les enfants. Les membres sont d'accord.

- Postes de transformation :

Mme CLIPET aimerait mettre en peinture les postes de transformation. Il lui ait répondu de faire cela plutôt au printemps.

- Aménagement de la placette du Haut de Rogeant :

Mme CLIPET souhaite aménager la placette. Il lui ait répondu qu'il faut y aller étape par étape.

➤ Questions diverses :

Dissolution de la CCVV :

Monsieur le Maire informe que la CCVV sera dissoute et qu'elle devra s'associer avec une autre Communauté de Communes comme le veut la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » qui impose le seuil à 15 000 habitants.

Des réunions auront lieu prochainement à la CCVV à ce sujet.

Mr MOREL trouve dommage que Mme La Présidente de la CCVV n'ai pas évoqué cette dissolution rapide lors de sa venue en mairie en février dernier. Mr DEMAREST lui répond qu'elle ne savait pas que ça allait se faire aussi vite.

Demande de location de la salle des fêtes :

Mr BOUVET de la société GROUPAMA souhaite louer la salle des fêtes un jour en semaine pour y organiser un conseil d'administration et aimerait connaître le prix.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil fixe le prix de la location à 100 euros.

Aménagement de la cuisine de la salle des fêtes :

Mme MELLIER a demandé un devis à Clim Energie, celui-ci s'élève à 14 672.40 € TTC. Elle va demander d'autres devis.

Pétition pour les baisses de dotation de l'Etat :

L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations. Pour cela, la mairie sera ouverte le 19 septembre prochain de 10h à 12h00 afin de venir signer une pétition.

Courrier de Pôle Emploi :

Mr le Maire a reçu un courrier destiné à Mme CLIPET, maire. Mr MAGNIER lui demande des explications. Mme CLIPET répond qu'elle n'est pas au courant.

Bon de commande avant chaque achat :

Mr le Maire signale à Mme CLIPET qu'il est surpris de recevoir des factures en mairie sans avoir signé des bons de commande. Il veut désormais qu'elle passe en mairie en demander.

Journal Toeufles Info :

Suite à des réclamations d'administrés, Mr Le Maire demande à Mme CLIPET d'accès le journal sur la commune et non pas sur la « Croisée des Chemins » comme c'était le cas dans le journal précédent. Mme CLIPET lui répond que le journal parlait des croix de tuf du village.

Aménagement de l'ancien café :

Le cabinet ROUECHE a envoyé les plans d'aménagement pour une mairie et un logement. Les membres du conseil souhaitent rencontrer le responsable afin de leur présenter le projet et voir pour les éventuelles modifications.

Départ en retraite de Mr CALAIS :

Mr Le Maire indique que Mr CALAIS partira en retraite en avril prochain. Un mot va être distribué dans les boîtes aux lettres pour en faire part aux administrés. Les personnes du village seront prioritaires sur le poste sous réserve de certaines conditions.

Dépôt à l'ancien terrain de football :

Mr le Maire informe que l'entreprise Defacques va intervenir pour le nettoyer.

Plaintes :

Mr DEMAREST signale avoir reçu plusieurs réclamations concernant une haie plantée en limite des bornes le long du chemin de la Voyette par Mr TUILLIER. Il lui a demandé de refaire sa clôture et de se reculer.

Bras de débroussailleuse :

Mr DEMAREST aimerait savoir ce que la Commune va faire de l'ancien bras de la débroussailleuse. Il propose de le mettre en vente dans l'état. Les membres donnent leur accord. Des papiers vont être distribués dans les boîtes aux lettres.

Fuite dans l'ancienne école :

Mr PARIS informe qu'une gouttière fuit et que de l'eau coule sur le compteur. Il va se charger d'appeler un couvreur.

Herbe dans la rivière :

Mr PARIS informe qu'il a demandé à Mr CALAIS de couper l'herbe dans la rivière car celle-ci était haute. Les avis sont contradictoires, Mr CALAIS ne sait plus à qui obéir. Mme CLIPET, quant à elle, ne voulait pas couper l'herbe et rappelle aux membres du conseil qu'elle fait partie de la commission voirie et environnement et qu'elle peut prendre des décisions.

Mr DEMAREST signale également que l'herbe pousse dans les bordures et que l'eau coule sur la chaussée. Mme CLIPET lui dit que les produits phytos sont interdits dans les communes.

Mme MELLIER pense qu'il y'a encore des produits de traitement que l'on peut utiliser.

La séance est levée à 23h15.